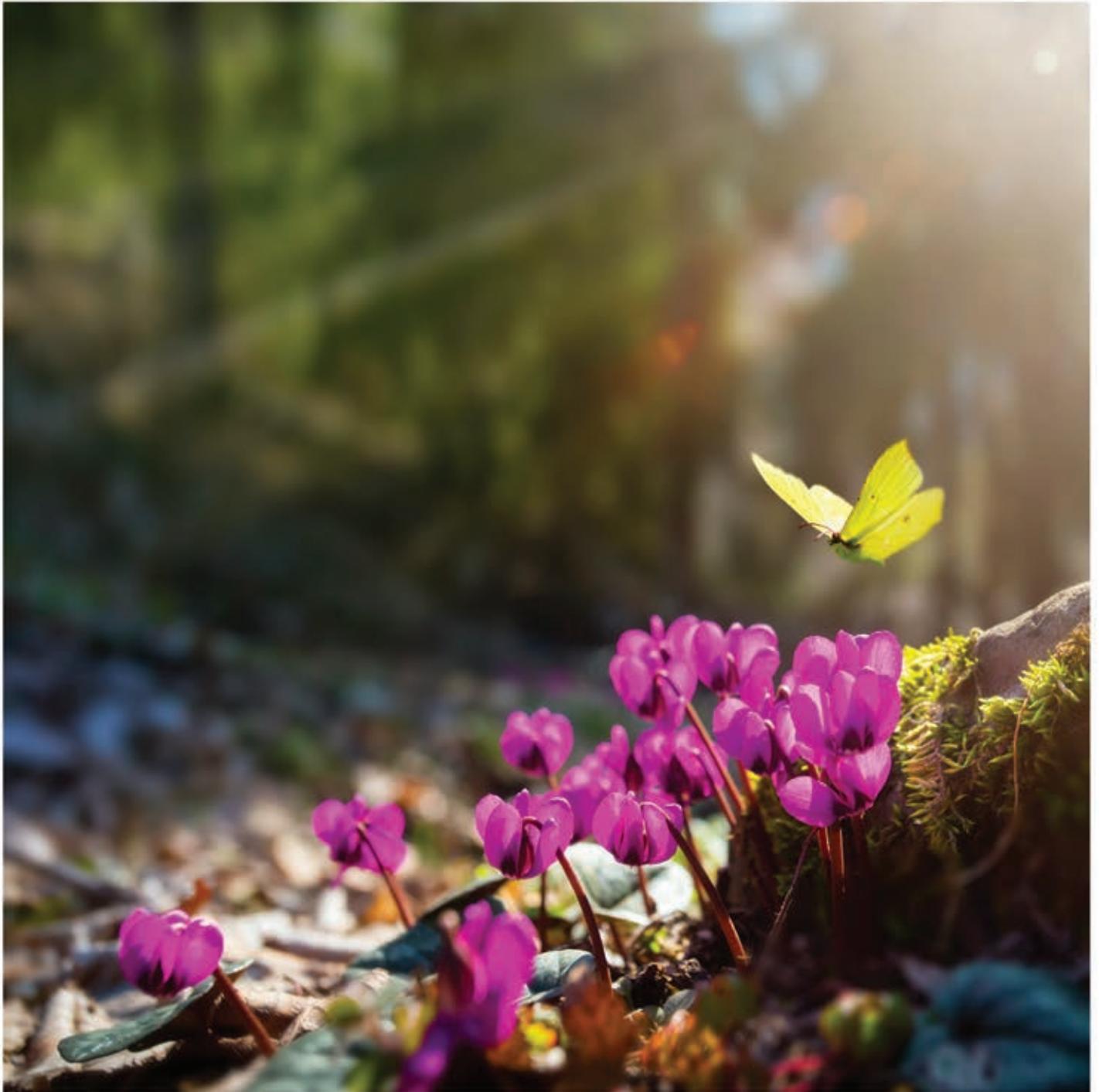


# HUSSIGNY GODBRANGE



*magazine d'informations communales - mai 2022 - numéro 57*

## 2 SOMMAIRE

<b>BUDGET</b>	<b>4</b>
<b>ENFANCE - JEUNESSE</b>	
<b>TRAVAUX</b>	<b>10</b>
<b>12 SOCIAL/SANTÉ</b>	
<b>CULTURE</b>	<b>16</b>
<b>19 ENVIRONNEMENT</b>	
<b>INFORMATIONS PRATIQUES</b>	<b>20</b>
<b>22 ETAT CIVIL ET MOTS CROISÉS</b>	
<b>MUNICIPALITÉ</b>	<b>23</b>
<b>23 CÉRÉMONIES</b>	
<b>DATES À RETENIR</b>	<b>24</b>

### 1<sup>ER</sup> TOUR

10 AVRIL 2022

## Résultats élections présidentielles

TOTAL DES INSCRITS	2241
VOTANTS	1635
BULLETINS BLANCS + ENVELOPPES VIDES	16
NULS	10
TOTAL DES EXPRIMES	1609
Nathalie ARTHAUD	8
Fabien ROUSSEL	101
Emmanuel MACRON	390
Jean LASSALLE	34
Marine LE PEN	430
Eric ZEMMOUR	84
Jean-Luc MELENCHON	384
Anne HIDALGO	20
Yannick JADOT	60
Valérie PECRESSE	38
Philippe POUTOU	17
Nicolas DUPONT-AIGNAN	43

### 2<sup>ÈME</sup> TOUR

24 AVRIL 2022

TOTAL DES INSCRITS	2 243
VOTANTS	1 614 (71.94%)
- BULLETINS BLANCS + ENVELOPPES VIDES	125
NULS	34
TOTAL DES EXPRIMES	1 455
EMMANUEL MACRON	792 (54.4 %)
MARINE LE PEN	663 (45.6%)

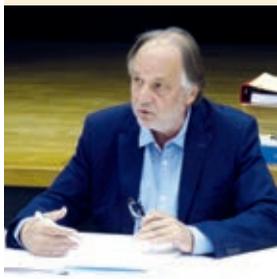
### HUSSIGNY GODBRANGE

magazine d'informations communales - numéro 57 - mai 2022

Directeur de publication : Laurent Righi

Rédaction et photos : mairie de Hussigny-Godbrange

Conception & réalisation : anagram-ny - imprimé sur papier recyclé à 1 900 exemplaires par Digit'Offset



## *Madame, Monsieur*

*Avec le retour des beaux jours, rien ne semblerait plus normal que d'aspirer à un peu de quiétude et de profiter pleinement de l'été qui arrive après toutes les restrictions liées à la pandémie.*

*Pourtant, cela paraît difficile lorsqu'on regarde avec lucidité tant notre environnement politique et social que la situation internationale toujours plus préoccupante.*

*Avec la guerre en Ukraine qui semble s'installer dans la durée, marquée par la destruction de villes et de villages, avec son cortège de morts civils mais aussi avec une tension accrue entre la Russie et le monde occidental en raison de la demande formulée par la Finlande et la Suède de rejoindre l'OTAN.*

*Avec aussi une nouvelle dégradation des relations entre la Palestine et Israël suite aux agissements de la police israélienne aux funérailles, à Jérusalem, de la journaliste Shireen Abu Akleh dont le meurtre, alors qu'elle couvrait un raid militaire israélien en Cisjordanie, a été fermement condamné par le Conseil de Sécurité de l'ONU.*

*Avec dans notre pays, une élection présidentielle qui a vu le président sortant reconduit face à la candidate d'extrême-droite. Que faut-il attendre de ce résultat quand on voit ne serait-ce que la difficulté pour trouver celui ou celle qui serait le « bon Premier Ministre », pour finalement nommer Elisabeth Borne qui s'est déjà illustrée comme une vraie ministre de droite.*

*La discussion engagée entre les forces de gauche et l'accord électoral conclu pour les législatives suscitent un espoir nouveau. Pour autant, rien n'est joué car les 12 et 19 juin prochains, auront lieu 577 élections différentes, chacune des circonscriptions ne ressemblant pas à une autre.*

*En cette période pleine d'incertitudes où des choix importants doivent être faits pour l'avenir, il appartient à chacune et chacun d'entre nous de jouer pleinement son rôle de citoyen.*

*Laurent Righi*

Maire, Conseiller Général Honoraire

# Budget communal

## 2022

Le 6 avril, le Conseil Municipal a voté le budget communal pour l'année 2022.

- 3 232 000 € en section de fonctionnement (+ 9.4 % par rapport à 2021)
- 2 183 500 € section d'investissement (- 22,7% par rapport à 2021)

### BUDGETS PRIMITIFS



### RÉPARTITION DES DÉPENSES ET RECETTES 2022 DE LA "SECTION DE FONCTIONNEMENT" POUR 100 €

Charges de personnel :	37,5 €		53,7 € : Impôts et taxes
Charges à caractère général :	36,2 €		29,4 € : Dotations et participations
Autres charges de gestion courante :	10,6 €		9,2 € : Autres produits de gestion courante
Atténuation de produits :	7,4 €		6,7 € : Produits du domaine
Virement section d'investissement	5,1 €		0,6 € : Produits exceptionnels
Dotation aux amortissements :	2,0 €		0,2 € : Atténuation de charges
Charges financières :	0,9 €		0,2 € : Opération d'ordre
Charges exceptionnelles :	0,3 €		

## CE QU'IL FAUT RETENIR POUR 2022

### Dépenses :

- Prévision des charges à caractère général (Energie : chauffage, électricité ; produits et fournitures) en hausse, liée à l'augmentation du taux d'inflation.
- La Commune n'aura pas recours à l'emprunt pour financer ses investissements.

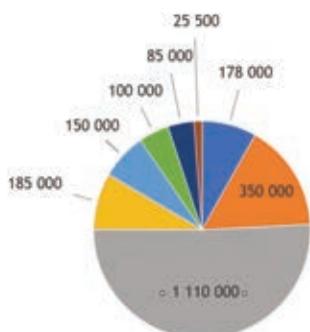
### Recettes :

- Impôts locaux : les taux des taxes foncières restent inchangés cette année.

## Répartition des dépenses et recettes 2022 de la "Section d'investissement 2022" : 2 183 500 €

### Dépenses

Exprimées en euros



- Remboursement capital des emprunts
- Travaux et Aménagement Routier
- Pôle santé
- Acquisitions matériels
- Travaux et réaménagement bâtiments communaux
- Rénovation éclairage public
- Travaux forêts
- Opération d'ordre de transfert entre section

**Quelques chiffres :** Enfouissement des réseaux rues Pasteur et Allende : 600.000 € • Aménagement de voirie (dont rues Longue Croix et Hôpital) : 510.000 € • Rénovation éclairage public - 1<sup>ère</sup> tranche : 185.000 € • Reboisement des parcelles scolytées : 50.000 € •



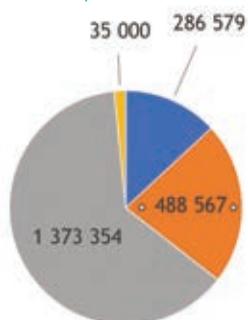
Enfouissement des réseaux rues Pasteur et Allende



Rénovation ( toiture et façades ) de la bibliothèque

### Recettes

Exprimées en euros



- Dotations (Taxes, FCTVA...)
- Opérations budgétaires
- Subventions
- Travaux en forêt

**Subventions d'investissement 527 000 € dont** Subventions Pôle Santé : 353.000 € • Subventions voirie et réseaux : 106.000 €



Travaux de voirie rue de l' Hôpital

# Maison de l'enfance

*Journée Portes ouvertes* : vendredi 17 juin 2022

La Maison de l'Enfance renoue avec sa formule « classique » pour sa prochaine Journée Portes ouvertes. En effet, avec la crise sanitaire en 2020 et 2021, la découverte de cette structure par les familles avait lieu de façon individuelle et sur rendez-vous.

Vendredi 17 juin de 17 h à 19 h, retour à l'accueil collectif : Amandine ARNOULD et Julien CABRET, responsables de la garderie et du centre de loisirs, recevront toutes les familles le souhaitant pour leur faire visiter la Maison de l'Enfance, leur présenter les services offerts et répondre à leurs questions.



*Nouveau* : Inscriptions et paiement en ligne !

Avec le logiciel acquis pour la garderie périscolaire, de nouvelles fonctionnalités sont offertes aux familles qui peuvent désormais inscrire leurs enfants et payer leurs factures sur internet.

Les familles qui avaient communiqué une adresse de messagerie lors de leur inscription à la Maison de l'Enfance ont dû recevoir un lien de connexion pour accéder à ce nouveau service.

Si ce n'est pas le cas, il convient de prendre contact avec Amandine ARNOULD par téléphone au 03.82.44.49.39 ou par mail à l'adresse suivante : [maisondelenfance.hussigny@riv54.fr](mailto:maisondelenfance.hussigny@riv54.fr)

*Lieu d'accueil*  
parents/enfants

Les activités du LAPE ont repris depuis le 25 avril à la Maison de l'Enfance: Véronique et Sherihane accueillent les lundis et mercredis de 9h à 11h les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte référent.

C'est un lieu d'accès libre, gratuit et anonyme.

Il offre un moment de pause et d'échanges où adultes et enfants prennent plaisir à être ensemble.

Pour en savoir plus, vous pouvez prendre contact avec Amandine ARNOULD au 03.82.44.49.39 ou par mail : [maisondelenfance.hussigny@riv54.fr](mailto:maisondelenfance.hussigny@riv54.fr)



## Centre de loisirs

Pendant les vacances de printemps, l'équipe d'animateurs, sous la direction de Julien CABRET, a accueilli chaque jour une vingtaine d'enfants et leur a proposé des activités en extérieur, avec Pâques oblige, une grande chasse aux œufs dans les bois et diverses animations dont certaines avec les résidents de l'EHPAD Les Cerisiers pour favoriser les liens inter-générationnels.

**Cet été, le centre de loisirs sera ouvert du lundi 11 juillet au vendredi 26 août 2022.**

Ouverture de 8h30 à 18 h – Accueil à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Inscription obligatoire la semaine précédant la fréquentation.

## Écoles : des capteurs de CO<sub>2</sub> dans toutes les classes

Des capteurs de CO<sub>2</sub> ont été installés dans toutes les salles de classe des deux écoles Jacques Prévert et Jean de la Fontaine. Une acquisition liée à la crise sanitaire mais qui aura toute son utilité de prévention au-delà de cette crise. Le capteur est un boîtier qui mesure la concentration de dioxyde de carbone. Pour éviter cette concentration de CO<sub>2</sub>, il dispose de trois voyants : le vert atteste d'une bonne qualité de l'air, le voyant orange indique qu'il est nécessaire de faire circuler l'air dans la pièce. La diode passe au rouge ? Vite, on ouvre en grand les fenêtres.

Un dispositif simplement recommandé par le Ministère de l'Éducation nationale mais que la Municipalité a choisi de mettre en place pour **assurer la qualité de l'air dans les classes**. Un investissement d'un coût total de 4 000 €, qui a bénéficié d'une subvention de l'État à hauteur de 8 € par élève

"Une concentration en CO<sub>2</sub> supérieure à un seuil de 800 ppm (partie par million, NDLR) doit conduire dans tous les



cas à ne pas occuper la salle et à agir en terme de renouvellement d'air ou de réduction du nombre de personnes admises dans les locaux" estime l'autorité de santé. Pour avoir un ordre d'idée, la concentration de CO<sub>2</sub> à l'extérieur se situe autour de 410 ppm".

## La fête patronale de retour !

Après deux années d'absence liée à la pandémie, la fête patronale de la Saint-Georges s'est déroulée fin avril dans une ambiance festive.

Cette manifestation a débuté pour un défilé samedi 23 avril durant lequel, associations culturelles et sportives, pompiers, chars, voitures anciennes et fanfares, accompagnés par la population, ont animé les rues de la localité pour la plus grande joie des petits et des grands.

Au terme de ce parcours, le Maire Laurent Righi et Carla Monti, Conseillère chargée des fêtes et cérémonies ont inauguré cette nouvelle édition en présence d'Emma et d'Yliès, enfants de la Commune, qui avaient revêtu pour l'occasion le célèbre costume lorrain.



## Un Conseil Municipal des Enfants à la rentrée prochaine



**L**es Adjoints Virginie Soliva, Laurent Caramelle, et Grégory Leclerc vont mettre en place un Conseil Municipal des Enfants dès la rentrée de septembre 2022.

Ce projet éducatif citoyen aura pour objectifs de former les jeunes élus aux notions d'engagement, de citoyenneté, de laïcité et aux valeurs de la République.

Ces jeunes élus seront aussi les

représentants des enfants des 2 écoles Jacques Prévert et Jean de La Fontaine auprès des élus municipaux adultes et à ce titre, ils pourront proposer des projets visant à améliorer le quotidien des jeunes de notre Commune.

La composition prévue de ce Conseil est de 2 élèves élus par classe de CE2, CM1, CM2 dans chacune des deux écoles en respectant la parité, soit au total 12 jeunes qui seront désignés pour une période de 2 années.

## POLITIQUE JEUNESSE

### La parole aux jeunes

**L** Nous avons été contactés par la Municipalité il y a quelques mois pour développer les activités jeunes.

Nous avons rencontré les élus de la ville au mois de décembre pour échanger sur nos attentes en terme d'activités et loisirs jeunesse. Suite à cette réunion, la ville

a gardé le contact et nous avons construit un projet avec la participation de la Caisse d'Allocations Familiales. Après plusieurs rencontres, nous avons mis en place le concert de Krimomyk le 1<sup>er</sup> Avril dernier à la Salle des fêtes pour le Week-end solidarité organisé par la ville.

Il nous a paru évident de mettre en place une soirée concert pour que nous puissions rencontrer des jeunes et créer des liens.

Nous savons que ce n'est que le début du développement de loisirs pour les jeunes, alors n'hésitez pas, rejoignez-nous !!!!

### La parole de l'élue

**L**es élus ont le souhait de développer les actions en direction de la jeunesse. Depuis quelques temps, les actions se développent afin de créer un noyau de jeunes, qui va pouvoir s'étendre dans les prochains mois.

Ce groupe de jeunes est plus que motivé à développer des actions qui s'adressent à eux, qu'elles soient de loisirs, sportives, culturelles. Nous allons les accompagner dans la mise en place de leur projet.

Suite à nos différentes rencontres, le premier dossier porté par les jeunes a été la mise en place du concert de Krimomyk le

vendredi 1<sup>er</sup> avril dans le cadre du week-end solidarité. Ce concert a permis de mettre sous les feux des projecteurs un artiste chanteur local, qui a été accompagné en première partie par un groupe nouvellement créé sur la commune de Longlaville, Les DRARRE.

Cette initiative s'est inscrite dans le cadre d'un chantiers-

jeunes mis en place avec la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe et Moselle.

**Virginie SOLIDA,**  
Adjointe à l'enfance  
et à la jeunesse



**Vous pouvez suivre les actualités de notre jeunesse sur instagram :** jeunesse\_hussigny, panneau pocket et facebook.

## Réfection

### du chœur de l'église

En décembre dernier, la Municipalité avait engagé la réfection des parties latérales de l'église endommagées par des infiltrations. Des travaux d'un montant de 24 000 € subventionnés à hauteur de 10 000 € par le biais du Fonds de concours versé aux Communes par la Communauté d'Agglomération de Longwy.

La Commune a profité de ce chantier pour confier également à l'entreprise SOVILLA la remise en peinture du chœur de l'église pour un montant supplémentaire de 19 500 €.



## Réfection

### des voiries rues Longue Croix et de l'Hôpital



**La Municipalité a passé en 2020 un accord-cadre pour la réfection de voirie sur 3 ans concernant les rues suivantes : Cités Mouty ; rue Victor Hugo et Côte rouge ; rue des Jardins ; rue de l'Hôpital ; rue Longue Croix ; entrée des Cités Ferry.**

Le marché global a été attribué à l'entreprise EUROVIA pour un montant de près de 460 000 € H.T.

et les travaux sont supervisés par le bureau d'études Techni-Conseil, maître d'œuvre de l'opération.

En 2021, ont été refaites les rues Victor Hugo, Côte rouge et Cités Mouty pour un montant d'environ 200 000 € H.T.

Cette année, ce sont les rues de l'Hôpital et Longue-Croix (avec une partie de la rue Emile Zola dans son prolongement) qui ont été rénovées

pour un coût de 232 000 € H.T.

Les travaux ont été réalisés en mars et avril et ont permis de remettre à neuf les chaussées et trottoirs et d'aménager un espace de stationnement rue Zola.

Pour le financement de ces investissements, une demande de subvention a été faite auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux.

## Stade

Réalisation d'enrobés à l'entrée du complexe sportif pour un montant de 18 300 €.



## Travaux en régie

Réfection des peintures du réfectoire de la maison de l'enfance et du club-house du basket à la salle des sports par les services techniques municipaux.



## Travaux CD 54

Le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle a procédé à la réfection de la couche de roulement de la RD 26, dans les cités Michel et sur une partie de la route entre Hussigny et Saulnes.





## Une Sage-Femme à la Maison de santé pluri-professionnelle

L'offre de soin proposée par la Maison de santé continue de s'étoffer. En plus des médecins et du cabinet infirmier, une sage-femme, Mme Trognon Elodie, a rejoint l'équipe de professionnels de santé.

Son champ d'intervention s'étend du suivi gynécologique préventif de base (frottis, contraception...) au suivi lors du retour à domicile après un accouchement en passant par le suivi de grossesse au cabinet ou à domicile pour les grossesses à risques, la préparation à l'accouchement, mais aussi la rééducation périnéale après un accouchement.

 Vous avez des questions ou vous souhaitez un prendre un RDV, composez le :  
07-49-22-93-11

En cas d'absence, laissez un message et Mme Trognon vous recontactera dès que possible.

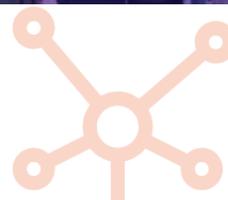




## *Week-end* Solidarité

**A**près 2 ans d'absence à cause du COVID, le Week-end Solidarité a fait son grand retour du 1er au 3 avril. Au programme : théâtre d'impro avec les Jeunes Pousses, concerts musicaux avec soirée rap et jazzparty, marche gourmande, vente de pâtes au four et concours de belote, sans oublier les actions solidaires dans les écoles, pour le plus grand plaisir des participants.

Une fois de plus, cette manifestation a connu un franc succès et à parmi de récolter près de 2 300 € qui iront intégralement au Centre Communal d'Action Sociale.



## Une Rose 1 Espoir

Comme chaque année, la Commune a participé à l'action Une Rose-un Espoir. Cette association regroupe des bénévoles, principalement des motards qui sillonnent les villes et les villages afin de récolter des dons pour la lutte contre le cancer. En échange d'un don de 2 €, vous recevez une rose. Près de 300 roses avaient été pré-commandées en mairie et ont été distribuées le 30 avril pour un total de dons de 594 €.



A noter que l'intégralité des dons est reversée à La Ligue contre le Cancer de Meurthe-et-Moselle. Un grand merci à tous les bénévoles, sans qui rien n'est possible et aux généreux donateurs qui font de cette opération, un succès.

## Portage de repas à domicile

Le Centre Communal d'Action Sociale propose un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou handicapées. Les repas sont préparés par les cuisiniers de l'EHPAD de Hussigny-Godbrange ; ils sont livrés à domicile les matins par un agent communal du lundi au samedi, avec possibilité de livrer un repas le samedi pour le dimanche.



**Le prix du repas de 9 € ;** les tickets sont vendus individuellement et les commandes prises une semaine à l'avance.

**Renseignements en mairie.**



## Ateliers Bien-être Seniors

Dans le cadre de la Conférence des Financeurs par laquelle le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle soutient la mise en place d'ateliers "Bien-être seniors" pour les personnes de plus de 60 ans, le Centre Communal d'Action Sociale a reconduit son partenariat avec le CCAS de Villerupt et l'association Phoenix pour proposer aux habitants de la Commune de s'inscrire aux initiatives proposées.

Expression corporelle et sonore ; sérigraphie ; sommeil ; yoga ; cycle d'information et d'échanges pour les aidants : les ateliers organisés au 1er semestre 2022 sont multiples et variés !

**Deux ateliers ont lieu dans la Commune :** un atelier Mémoire qui s'est déroulé en avril/mai au Foyer des Anciens et des séances de gym adaptée à la salle des sports les mardis matin, des séances toujours d'actualité !

A la rentrée prochaine, en septembre et octobre, toujours à Hussigny-Godbrange, seront organisées **une conférence suivie de 5 séances d'un atelier sur le thème de l'alimentation "Bien dans mon assiette, bien dans mes baskets"**.

**Renseignements en mairie.**



## *Installation* de nouveaux défibrillateurs

La Commune poursuit le déploiement de défibrillateurs, après ceux mis en place au Stade, à la Salle des sports ainsi qu'à la Maison de l'enfance (à l'extérieur du bâtiment), deux nouveaux défibrillateurs ont été installés l'un à la Maison de santé et l'autre à la Salle des fêtes.



## *Allergies*

**L**e retour du printemps annonce pour certains le retour des allergies, notamment les allergies aux pollens, avec leur cortège d'éternuements, de gorge qui gratte, de picotements du nez et des yeux...

Comment faire pour limiter l'exposition, voici quelques conseils pratiques :

- Aérez votre intérieur tôt le matin ou tard le soir, si possible avant le lever du soleil ou après son coucher.
- Evitez de sécher votre linge à l'extérieur, le pollen se dépose dessus.
- En voiture, roulez fenêtre fermée et activez le recyclage de l'air intérieur.
- Si vous passez la journée dehors, le soir rincez vos cheveux à l'eau claire pour les débarrasser des particules de pollen.
- Evitez tant que possible les activités extérieures vous exposant aux pollens (tonte, entretien de jardin, balade en campagne ...) ou équipez-vous de protection notamment lunettes, masque et privilégiez la fin de journée pour le faire.
- Consultez le site [pollens.fr](https://www.pollens.fr) (<https://www.pollens.fr>) afin de connaître les pollens présents dans votre département et le niveau de risque.
- Pensez à consulter votre médecin traitant, il existe des traitements.

## Ces Résistants à l'honneur

En ce mois de mai, qui commémore chaque 8 mai l'Armistice de la Seconde Guerre mondiale et la victoire sur le nazisme, la Municipalité a mis à l'honneur la Résistance à travers différentes manifestations : inauguration de l'allée Germaine Renaudin et de la stèle rénovée des Spahis ; exposition "Ils ont résisté !" de la commission municipale chargée de la culture et exposition sur la Résistance en France de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et ami(e)s de la Résistance) ; interventions dans les écoles.



8 mai 2022



Robert Marini à l'école Prévert.

L'exposition « Ils ont résisté ! » présentée à la salle des fêtes Louis Aragon, a célébré les Résistants de Hussigny-Godbrange et les résistances à Hussigny-Godbrange face à l'occupant, au cours de la seconde Guerre mondiale.

Cette exposition est née, en 2020, de la volonté de rendre hommage à Germaine Renaudin, résistante et déportée à Auschwitz en 1943. Honorer Germaine Renaudin, c'était aussi honorer Charlotte Delbo, écrivaine, résistante, sa compagne de déportation.

Très rapidement, nous sommes partis à la rencontre de ceux qui, dans notre Commune, avaient refusé l'occupation allemande : les Résistants FFI, dont certains tués en mission, les passeurs en lien avec le réseau luxembourgeois PI-MEN, les réfractaires au STO, les Spahis du 4<sup>e</sup> RSM.

A tous, nous avons voulu témoigner notre reconnaissance. Pour certains, nous avons eu contact avec les familles, pour d'autres, nous n'avons eu qu'un nom et, pour tous ceux dont la mémoire du nom ne nous est pas parvenue, nous avons une pensée émue.

**Martine Sujkowski,**  
Adjointe à la Culture  
et les élus de la commission culturelle.

### RENCONTRE - ENTRETIEN

**Les élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école Jacques Prévert ont posé leurs questions à Robert MARINI (né en 1930) et Jean-François GELEZUINAS, neveu de Libero Casciola.**

**Ya-t-il eu des bombardements ici ?**

**Robert MARINI :** Non, pas ici. Parfois on entendait des sirènes, 3 coups de sifflet et on allait se réfugier à l'entrée du bois. L'église avait été bombardée depuis la ligne Maginot.

**Est-ce que c'était dur de vivre pendant la guerre ?**

**RM :** Oui, il y avait un couvre-feu ; on ne mangeait pas à notre faim. Au couvre-feu, tout Hussigny était dans le noir avec des patrouilles allemandes à partir de 10 h du soir. Mais, nous, les enfants, on ne voyait pas la guerre comme ça, mis à part le grand manque de liberté. Donc oui, c'était dur.

**Comment les gens pouvaient-ils s'alimenter ?**

**Jean-François GELEZUINAS :** En élevant secrètement des cochons, et ils volaient des vivres et des récoltes allemandes.

**Avez-vous dû partir d'Hussigny ?**

**RM :** Nous avons dû partir en train pendant 3 jours, pour aller en Gironde ; c'était horrible ! Pas de toilettes, mais un seau à la place. Il n'y avait pas de lits non plus, c'était effroyable.

**Comment votre famille a-t-elle vécu la guerre ?**

**JFG :** Mon oncle était coiffeur et il cachait des tracts. Mon autre oncle faisait de la Résistance politique.

**Avez-vous des proches Résistants qui sont morts ?**

**RM :** Oui, mon beau-frère. Mais j'ai su qu'il était Résistant juste avant la fin de la guerre

**Comment ceux de votre famille qui étaient Résistants réussissaient-ils à ne pas se faire remarquer ?**

**JFG :** Vu qu'il n'y avait pas de lumière le soir, il était facile de se déplacer sans se faire remarquer.

**L'école continuait-elle ?**

**RM :** Oui, ça continuait.

**Quel âge aviez-vous à la fin de la guerre ?**

**RM :** 14 ans



Dépôt de gerbe à la Stèle des Spahis



Inauguration de l'Allée Germaine Renaudin



Jean-François Gelezuinas à l'école Prévart



Une classe de l'école La Fontaine en visite à l'exposition



Inauguration de l'exposition "Ils ont résisté" qui retrace la résistance locale à l'occupant nazi.



## EXPOSITIONS

La Municipalité propose à des artistes locaux d'exposer, à tour de rôle, quelques-unes de leurs œuvres dans le hall de la mairie pour les présenter au public. Ce premier trimestre se sont succédé Louis BERTON et Adrienne PRIME.

### Louis Berton



« J'exerce la calligraphie en autodidacte depuis plus de 30 ans, et à peu près 20 ans de l'enluminure. Je compare la calligraphie à du dessin, il n'y a qu'à voir l'écriture d'antan pour s'en rendre compte. La calligraphie se marie très bien avec du dessin, que l'on peut appeler aussi enluminure.

Il fut un temps où je prenais comme exemple des anciens textes pour m'exercer à les recopier à l'unisson et j'ai fait la connaissance d'un ami, Brice que l'on surnomme « le maître de l'univers », il m'a beaucoup appris sur la calligraphie, sur le choix des plumes métalliques ou d'une plume d'oie et surtout sur l'encre à utiliser.

Une réalisation prend en compte plusieurs critères. Le support peut être

en papier ou en véritable parchemin ; puis on peut peindre avec de la gouache, de l'aquarelle ou avec des véritables pigments. Il y a des zones qui nécessitent la pose de feuille d'or. Lorsque l'on prend aussi les critères de difficulté du dessin, les paramètres de l'écriture, la durée de réalisation peut aller de 2 semaines environ à plusieurs mois. Actuellement, je travaille sur une véritable peau de chèvre format 60 x 80 que je vais exécuter à l'ancienne avec des pigments (1 an de travail). J'expose le plus souvent possible, et dans notre région, je suis pratiquement le seul à réaliser des projets en calligraphie et enluminure, par conséquent, je reçois de nombreuses invitations. »

### Adrienne Prime



J'ai toujours dessiné, vers 9 ans on m'a offert ma première palette de peinture à l'huile et j'ai arrêté quand mes enfants étaient en bas âge.

Je ne peux pas vraiment dire que j'ai un style, cependant les gens qui connaissent ma peinture la reconnaissent, j'aime la nature et ce qui est spécial (sorti de son contexte, exemple la bouteille en apesanteur, des bulles d'eau dans le désert...). J'aime visiter les musées, mais je n'ai pas vraiment de préférence de peintre, peut être Dali (je suis éclectique). Je peux aussi bien mettre une demi-heure comme deux ou trois ans pour un tableau, voire plus.

**Les prochaines expositions de ces deux artistes auront lieu pendant la Fête de la Sorcière à Filières le 26 juin 2022, en attendant d'autres dates pour l'été.**

## Le groupe Carnyx chante Ferrat



Le public n'a pas vu "Le temps passer", vendredi 29 avril, à la Salle des Fêtes Louis Aragon. Il est venu en nombre applaudir les chansons de Jean Ferrat, interprétées par le groupe CARNYX.

Pourtant, il a fallu patienter deux ans avant que le spectacle puisse avoir lieu dans la Commune. En effet, intitulé « Jean Ferrat Dix ans déjà... », il devait avoir lieu en 2020 mais la crise sanitaire n'avait pas permis de respecter cette échéance anniversaire.

Avec talent et émotion, les chanteurs et musiciens de CARNYX ont fait revivre les plus beaux succès de Jean Ferrat, La Montagne, Nuit et Brouillard, Que Serais-je Sans Toi, La Commune, et tant d'autres.

Un répertoire varié mêlant chansons mélancoliques, engagées ou plus joyeuses sur des airs cubains pour une soirée riche en souvenirs.



## Balade de sensibilisation à la pollution lumineuse avec l'association du TNT



L'Asbl Territoire Naturel et Transfrontalier de la Chiers et de l'Alzette (TNT) est une association transfrontalière réunissant les Communes de Saulnes, Hussigny-Godbrange, Herserange et Haucourt-Moulaine côté français et la Ville de Differdange, côté luxembourgeois. Depuis 2019, le TNT est partie prenante du projet européen SMART LIGHT HUB (SLH) qui a pour objectifs la création d'éclairages lumineux plus respectueux de la santé humaine, de l'environnement et de la biodiversité.

Dans ce cadre avaient été organisées dans chaque Commune du TNT des balades nocturnes de sensibilisation à la pollution lumineuse. C'était le 8 octobre 2021 pour Hussigny-Godbrange et les marcheurs avaient reçu les explications techniques de deux experts venus du Parc naturel de l'Our.

Le 4 mai, le TNT a organisé en retour un déplacement au Parc naturel de l'Our pour faire découvrir les bonnes pratiques de celui-ci dans la mise en œuvre de luminaires écologiques. Différentes étapes nocturnes ont permis aux participants d'apprécier in situ les technologies déployées pour limiter les nuisances lumineuses tout en assurant un éclairage suffisant.

## Élagage

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres lorsqu'elles dépassent la limite séparative et avancent sur le fonds voisin.

Vous pouvez donc exiger que vous élaguez les branches de vos arbres qui surplombent son fonds (même si l'élagage risque de faire mourir l'arbre).

> votre voisin ne peut pas couper les branches lui-même. Mais il est en droit de saisir le tribunal d'instance qui vous condamnera à élaguer.

> il n'a pas le droit de cueillir les fruits qui pendent aux branches de vos arbres mais dès qu'ils sont tombés par terre, il peut les ramasser.



## Le bruit

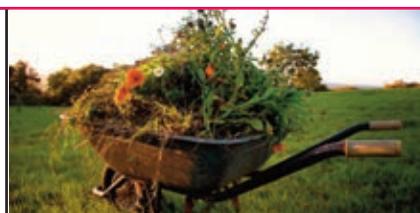
LES HORAIRES À RESPECTER.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

**Les jours ouvrables de 8H00 à 20H00.**

**Les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00**

**Les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00.**



## Que faire des déchets verts ?

- Il est possible d'utiliser les déchets verts en paillage ou en compost individuel, car ils sont biodégradables. C'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps.
- Il est aussi possible de les déposer à déchetterie (pour notre Commune à Villers-la-Montagne).
- Il est formellement interdit de les brûler à l'air libre.
- Il est aussi formellement interdit de les brûler avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit. Pourquoi cette interdiction ? Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement. Un exemple : brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture neuve à essence. Il faut également tenir compte des possibilités de troubles de voisinage (odeur ou fumées) et des risques d'incendie. **En cas de non-respect de l'interdiction : La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum.**

## Réglementation sur les animaux



**Animaux errants** – Extraits de la loi n° 99-5 du 6 janvier 1999

Article 2 : Les animaux libres de la cité appartiennent aux personnes qui les nourrissent et les protègent.

Article 120 : Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons.

**Divagation des chiens** : elle est strictement interdite ; les propriétaires de chiens sont tenus, aux termes de l'article 1385 du code civil, d'assumer la garde et la surveillance de leurs animaux.

**Déjections canines** : Une nouvelle fois, nous devons souligner le manque de civisme de certains propriétaires de chiens qui laissent trace de leur passage sur le domaine public, alors que des sacs canins sont à disposition... Devrons-nous verbaliser les contrevenants pour leur faire prendre conscience des nuisances occasionnées ?

## Nids de guêpes



La Commune a reconduit son contrat avec l'entreprise "Fini les Guêpes" qui pourra intervenir en cas de présence d'abeilles, de guêpes ou de frelons.

Les tarifs appliqués seront différents selon l'intervention : **80 €** (forfait de base) ; **40 €** supplémentaire par nid en cas de nids multiples ; **50 €** supplémentaires

en cas de détuilage ou de démontage ; **50 €** pour la récupération d'un essaim d'abeilles. **La Commune prendra en charge 50 % du prix de la prestation.** Pour toute intervention ou conseil, **contacter "Fini les Guêpes" au 06 23 76 41 15 ou par mail sur le site internet : [www.finilesguepes.fr](http://www.finilesguepes.fr)**



## *Panneau Pocket : L'actualité locale dans votre poche !*

**Installez l'application mobile d'informations et d'alertes**  
**> la plus utilisée partout en France,**  
**> et qui ne récolte pas de données personnelles !**

### **Citoyennes, citoyens, utilisez-vous Panneau Pocket ?**

**Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la Commune de Hussigny-Godbrange est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application Panneau Pocket.**

**Laurent CAMELLE**, Adjoint aux Affaires Scolaires, à la Communication et à la Citoyenneté, secondé par **Cathie CALLEGARO**, conseillère municipale, nous présentent cette nouvelle application, son objectif et les statistiques depuis son lancement.

### **Pouvez-vous nous expliquer le principe de Panneau Pocket ?**

Il s'agit d'une application à télécharger gratuitement sur smartphone, tablette mais également disponible à partir d'un ordinateur permettant de notifier et d'alerter les administré(es) en temps réel. Vous recevez un message dès qu'une information est émise.

### **Quels types de notifications ou d'alertes peut-on diffuser ?**

Elles ont débuté en mai 2021 et couvrent tous les aspects pratiques de la vie de notre Commune : travaux de voirie, alertes météo, coupures réseaux, événements et manifestations.... En cette période

de pandémie, nous sommes également amenés à diffuser des informations nationales, régionales ou départementales. Elles sont consultables quand vous le souhaitez et où que vous soyez.

### **Pourquoi avoir activé ce nouveau service ?**

Il est judicieux d'adapter le canal de communication en fonction du type d'information que nous souhaitons partager. Pour une diffusion instantanée et de courte durée, Panneau Pocket est l'application la plus adaptée et n'a pas vocation à remplacer les autres moyens de communication utilisés par notre Commune tels que le Bulletin Municipal, les tracts, le site internet, la page Facebook ...

Nous avons aussi pour objectif de promouvoir et de diffuser plus largement l'information auprès d'un public plus jeune, adepte et utilisateur de ces nouvelles technologies.

Donner une autonomie aux citoyens en accédant librement à l'information de façon rapide et simple permet d'être dans l'air du temps.

### **Depuis son lancement, combien avez-vous publié de notifications, d'alertes ?**

En 10 mois, les statistiques démontrent que plus de 205 panneaux ont été

publiés (moyenne de 5 publications par semaine) et 99 800 vues recensées. A titre indicatif, 574 smartphones ont actuellement téléchargé l'application et ont sélectionné Hussigny-Godbrange comme Commune favorite soit environ 35% des foyers. Grâce à cet article, nous souhaitons cibler davantage d'administré(es) qui n'auraient pas eu connaissance de cette application et les encourager à l'utiliser.

### **Comment peut-on télécharger à l'application ?**

**C'est très simple et réalisable en 1 minute**

**A partir de votre ordinateur :**  
[www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com)

**A partir de votre smartphone et tablette :**

**Ouvrez PlayStore(Android), App Store(Apple) ou AppGallery(Huawei) sur votre téléphone / sur votre tablette et laissez-vous guider pour l'installer.**

**En cas de difficulté, n'hésitez pas à venir en mairie ! Nous vous aiderons à installer l'application.**



## Mots croisés

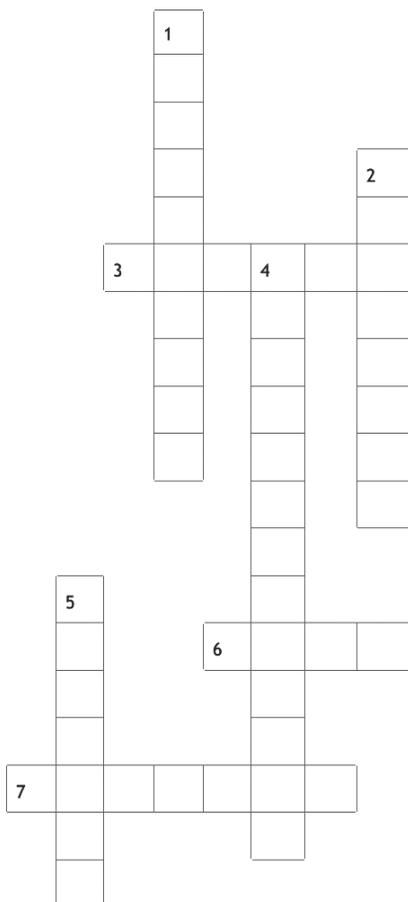
### VERTICAL

- Thème du week-end
- Art de la représentation qui constitua notre première soirée
- Néologisme, qui apparait dans la physiologie du goût pour désigner le plaisir de vivre ensemble
- Représentation musicale

### HORIZONTAL

- Manifestation du samedi matin qui pendant 9 kms fit découvrir différents mets à nos participants
- Genre musical originaire du sud des Etats-Unis
- Jeu de carte créé en France vers 1914

### WEEK-END SOLIDARITE



## Naissances 2021

BAUDIES Ivana, 08 juin • BOVRY Chelsea, 20 juillet • BRANCO CADIMA Joaquim, 10 février • CECCHETTI Elio, 11 janvier • DA SILVA Louis, 14 janvier • DE SOUSA Maëly, 26 juin • DEFELICE Mélya, 10 juin • DESROUSSEAU Daniel, 10 août • GENTILUCCI OLIVIERI Gioia, 22 octobre • GRANGÉ BISTORY Tom, 1er juin • HAMOUCHE Idriss, 03 novembre • HEUSBURG Mayana, 14 juin • KHRACH Maïssa, 11 août • LE MEUR Mahé, 13 juillet • LECLERC Pauline, 28 février • LORANGE Lyssandre, 04 août • MACEDO DE OLIVEIRA Cassy, 08 mars • OLIVIERI Romy, 09 mars • ORLANDINI Lenny, 10 décembre • PASCHKE Mila, 24 août • PERRARD CABRAL Melodie, 14 janvier • ROCHE Hugo, 20 décembre • SANTIMARIA Livia, 19 janvier • SILVA SANTOS Matias, 13 janvier • VAN DE WOESTYNE Talia, 27 septembre • VIEL Baptiste, 05 décembre

## Mariages 2021

ANTUNES RIBEIRO Bruno - SAMPAIO PESTANA Lidia, 26 avril • CANJJI Corentin • DEBREUX Pauline, 30 octobre • CROATTI Jean-Paul • DA CRUZ MANATA Graça, 28 août • DIDAILLER Axel - FEDOROVA Liudmila, 27 octobre • HOXHA Rezarti - FRICHE Angélique, 15 avril • LAMBIASE Massimiliano - BIGOT Vanessa, 18 décembre • LAVIERO Pierre • ALVES Anne, 17 juillet • LOEVENBRUCK Emmanuel • BABUT Carine, 16 juin • METAHRI Fares • MOUDJARI Hania, 28 août • MINELLI Franck • GIACOMINI Cindy, 21 août • NOËL Jean • DESSAINT Anne, 19 juin • PEDONE Christian - NEHLIG Sandra, 22 mai • PIAZZA Piersanto • IEMMI Elena, 17 février • PIZZOLATO Jonathan - MEKHILEF Alyssa, 5 juin • ROCHE Florian • BERTON Claire, 29 mai • VIRETTO Rémi • RÉTHORÉ Isabelle, 25 septembre

## Décès 2021

BAILLET Elvina, 7 décembre • BARTHLELEMY née BRIGNON Marie-Thérèse, 8 août • BARULEA née NUNZIATINI Viviane, 12 décembre • BAUCHOT Pierre, 13 janvier • BLANCHARD Roland, 9 avril • BLANCHARD Thomas, 7 février • BOLOGNA Henri, 26 juin • BRESSAN née SUCHAN Iréna, 5 novembre • BRUSCO née SANTIN Assunta, 25 mars • CLAUSSE Lucien, 8 mai • CRUCIANI née MAUL Muguette, 7 octobre • CZAÏCKA Jean, 21 décembre • DEPIENNE née PAUL Alice, 10 décembre • DESSOY née DEVISY Geneviève, 10 juin • FEDERICI née MENGHI Barbe, 6 juillet • GERARD née SPLECHNOVA Sieglinde, 21 décembre • GIACOMONI Marie, 27 avril • GRUSZKA Bronislaw, 12 août • GRUSZKA Rémi, 9 décembre • HARBOUCHE Abdelhafid, 20 février • JOLY née JACQUEL Marie, 17 mars • LANA née SABATINI Lolla, 23 juin • LECOMPTE née MASI Camille, 21 août • LECURU née DECOSTÈRE Simone, 5 décembre • LIBERT Nicole, 18 octobre • LUCHETTI née GABRIELLI Rosa, 7 décembre • MANSUY née BOLOGNA Eva, 2 juin • MANZI Jean, 6 avril • MARASSE Philippe, 7 août • MARRINI Pier, 21 mars • MERCIER née DAGOT Louise, 23 septembre • MEUNIER née STACHOW Olga, 25 juillet • MOLODTZOFF née BÖRNER-REISER Maria, 10 novembre • MORDENTI Gennaro, 16 septembre • MOREIRA Manuel, 10 mai • PRATAS MARIA née BERTON Marie-Thérèse, 28 septembre • PUYET Norbert, 11 mai • RENZETTI née GUIDI Maria, 8 janvier • SARTINI Gino, 16 mars • SCHMIDT née JACQUEMIN Chantal, 11 novembre • TRÉGUBOFF Boris, 27 novembre • VALENTE Manuel, 31 mai • VICI née MONGARS Denise, 23 mars • ZANCHI née MARTINEZ Angèle, 9 octobre • ZANINI Fernand, 23 mai

## Police municipale : où on est-on ?

**N**otre Commune a décidé de s'associer à celle de Longlaville pour créer un service de Police Municipale au bénéfice des habitants des deux territoires.

Pour ce faire, un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) a été créé avec, pour compétences, la création et le fonctionnement d'un service de Police Municipale commune à ses adhérents.

Après de nombreux échanges avec la préfecture sur l'élaboration des statuts du SIVU, les Conseils Municipaux des deux Communes ont délibéré, les 16 et 29 mars respectivement pour Hussigny-Godbrange et Longlaville, afin d'approuver ces statuts et de nommer leurs délégués au futur Comité syndical :

Pour Hussigny-Godbrange : RIGHI Laurent, MANOCCHI Marc et CARAMELLE Laurent.

Pour Longlaville : TOUMDA Hamdi, GASPAROTTO Christophe et MBAYE Papa.



Élus de Hussigny -Godbrange et Longlaville dans les locaux de la police commune

Actuellement, nous sommes en attente de l'arrêté préfectoral autorisant la création du SIVU.

Dès sa parution, le Comité syndical se réunira pour engager la procédure de recrutement de deux policiers municipaux.

## Un Relais commerçant pour les activités de la Poste

**C**es dernières années, la direction départementale de la Poste, arguant d'une baisse d'activités à Hussigny-Godbrange a réduit progressivement les horaires d'ouverture du bureau de poste pour les limiter à 17 heures/semaine. Cette même direction est venue annoncer récemment en mairie d'une part, la fermeture du bureau de poste durant 3 semaines en été pour cause de vacances estivales et d'autre part, **la demande du commerce café PMU rue Gambetta**

**d'être un relais postal assurant toutes les opérations basiques (timbres, colis, etc..) et les retraits bancaires (150 euros par personne et par semaine).**

Au dernier Conseil Municipal du 6 avril, les élus ont débattu sur ces deux options :

**Maintenir le bureau de Poste actuel avec de faibles plages horaires d'ouverture ou accepter le transfert vers un commerce plus accessible car ouvert 7 jours sur 7 toute la journée.** En regrettant que La Poste ne propose plus qu'un service public amoindri alors que la population augmente, la Commune a accepté le transfert des activités postales dans le commerce rue Gambetta. Transfert prévu dès cet été.

## CÉRÉMONIES



Commémoration du 19 mars 1962 date du cessez-le-feu en Algérie.



Commémoration du 8 mai 1945, armistice de la seconde guerre mondiale.

# DATES À RETENIR 2ÈME SEMESTRE 2022

## Juin

**DU VENDREDI 3 AU LUNDI 6** / Complexe sportif / **KERMESSE DU C.S.G**  
**DIMANCHE 12 DE 8 H À 18 H** / **1<sup>ER</sup> TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**  
**SAMEDI 18** / **KERMESSE DE L'ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE**  
**DIMANCHE 19 DE 8 H À 18 H** / **2<sup>ÈME</sup> TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**  
**SAMEDI 25** / **KERMESSE DE L'ÉCOLE JACQUES PRÉVERT**

## Juillet

**DIMANCHE 3** / Commune / Salle des fêtes / **JAZZ PARTY**  
**MERCREDI 13** / Commune / Carreau de la Mine / **FÊTE NATIONALE**

## Août

**DIMANCHE 14 - LUNDI 15** / C.S.G / Complexe sportif / **CHALLENGE**  
**DIMANCHE 21** / Commune / Salle des fêtes / **JAZZ PARTY**  
**LUNDI 22 AU SAMEDI 27** / Vibra'Son / Salle des fêtes / **EXPO PHOTOS**  
**VENDREDI 26 - SAMEDI 27** / Vibra'Son / Carreau de la Mine / **FESTIVAL DE JAZZ**

## Septembre

**SAMEDI 10** / Commune / **CÉRÉMONIE DE LA LIBÉRATION**  
**DIMANCHE 25** / CCAS / Salle des Fêtes / **REPAS ANNUEL POUR LES PERSONNES AGÉES**

## Octobre

**SAMEDI 1** / Body'Form / Salle des Fêtes / **REPAS DANSANT**  
**SAMEDI 8** / Commune / Salle des Fêtes / **JOURNÉE DES TALENTS**  
**DIMANCHE 9** / Commune / Salle des Fêtes / **JAZZ PARTY**  
**DIMANCHE 16** / Pétanque / Salle des Fêtes / **BELOTE**  
**SAMEDI 22** / Commune / Salle des Fêtes / **RÉCEPTION NOCES D'OR**  
**SAMEDI 22** / Ass La Cigale et la Fourmi / Place de l'Eglise / **VENTE DE FLEURS POUR LA TOUSSAINT**  
**SEMAINE DU 22 AU 28** / CSG / Salle des Fêtes / **STAGE DE FOOT**

## Novembre

**DIMANCHE 6** / OMS / Salle des Sports / **SEMI MARATHON**  
**VENDREDI 11** / Commune / **CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE**  
**SAMEDI 12** / « Les jeunes Pousses » / Salle des Fêtes / **BLIND TEST**  
**DIMANCHE 20** / Harmonie la Fraternelle / Salle des Fêtes / **SAINTE CÉCILE - REPAS**  
**MARDI 22** / EFS / Salle des Fêtes / **DON DU SANG**  
**VENDREDI 25- SAMEDI 26** / C.A.P.H.G / Salle des Sports / **TRAIL**

## Décembre

**SAMEDI 3** / Ecole Jean de la Fontaine / Salle des Fêtes / **MARCHÉ DE NOËL**  
**MARDI 6 ET JEUDI 8** / Commune / Salle des Fêtes / **SPECTACLES SAINT NICOLAS**  
**VENDREDI 9** / Ecole Jacques Prévert / Salle des Fêtes / **MARCHÉ DE NOËL**  
**DIMANCHE 11** / Amicale de Danse / Salle des Fêtes / **GOÛTER SPECTACLE**  
**VENDREDI 31** / C.S.G. / Salle des Fêtes / **REPAS DU NOUVEL AN**

## BIBLIOTHÈQUE



### NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

	FERMETURE HEBDOMADAIRE
LUNDI :	
MARDI :	15H00 - 17H00
MERCREDI :	10H00 - 12H00 / 14H00 - 17H00
JEUDI :	11H00 - 12H00 / 15H00 - 17H00
VENDREDI :	15H00 - 17H00
SAMEDI :	14H00 - 17H00